

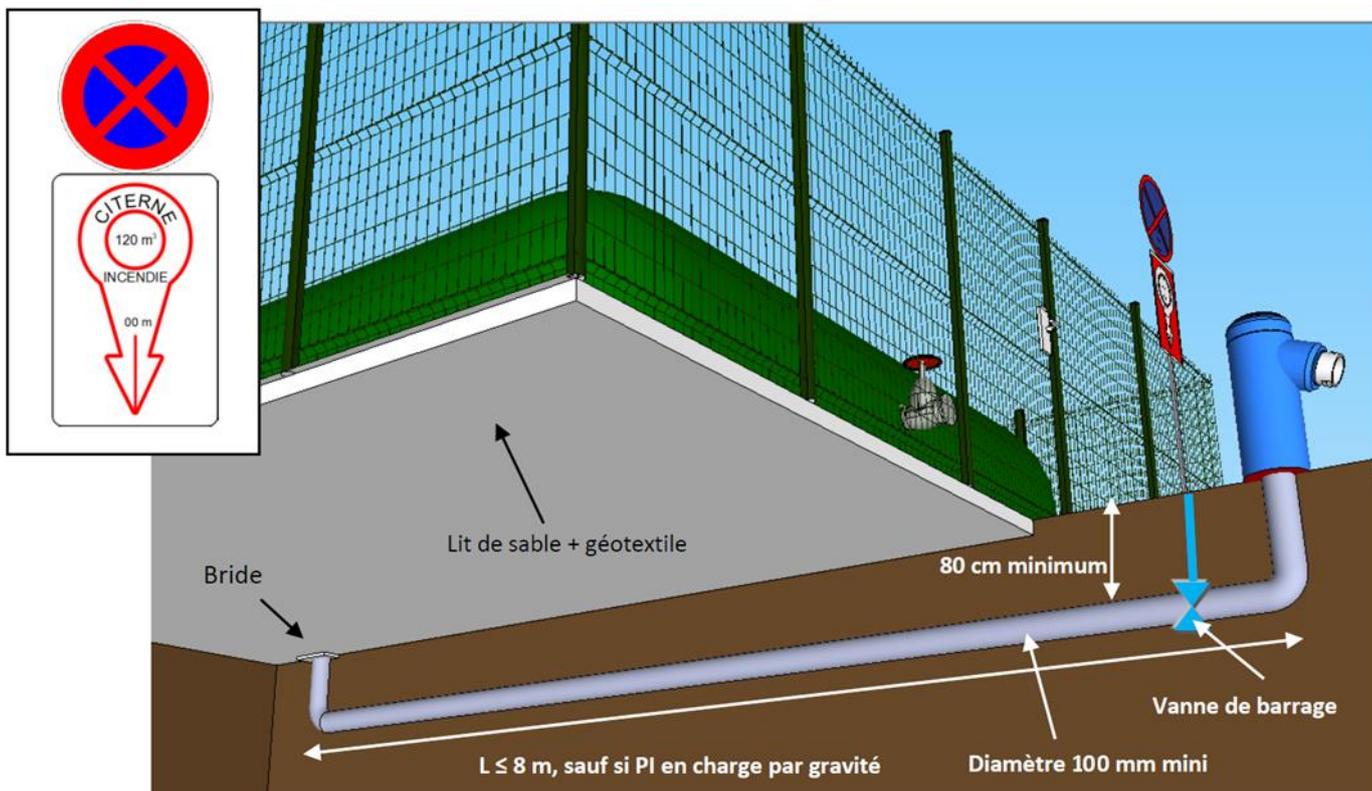
CITERNES SOUPLES

2.7

Référence(s)

NF S62-250 – Citernes souples pour la DECI
NF S61-240 – Dispositifs d'aspiration pour la DECI

- ✓ réserve d'eau utilisée lorsque les réseaux d'adduction d'eau sont insuffisamment dimensionnés.
- ✓ Dénominations courantes : réservoir d'incendie souple, citerne aérienne, bache à eau, réserve souple autoportante...



CARACTERISTIQUES

Points à respecter :

- ✓ géométrie de mise en aspiration
- ✓ capacité minimale utilisable de 30 m³
- ✓ **au minimum 1 dispositif d'aspiration DN 100 par tranche entamée de 120m³ du volume utile de la citerne souple**
- ✓ signalisation conforme
- ✓ aménagements
- ✓ sécurité



Prise symétrique tournante sans coquilles
Sinon veillez au positionnement du raccord sur l'édifice



AMENAGEMENT

- ✓ **Aire d'aspiration** d'au moins 32 m² (4 m x 8 m) pour l'engin-pompe ([Fiche 2.3 – Aire d'aspiration](#))
- ✓ **Accessible** aux engins en tout temps et toutes circonstances
- ✓ implantée à une distance ≥ 8 m des façades
- ✓ Distance maximum de 8 m entre l'engin et la prise d'aspiration de la citerne
- ✓ Éventuellement une clôture et son portillon d'accès (protection)
- ✓ Dispositif de sectionnement situé entre 1 et 3 m du dispositif d'aspiration et signalé

INSTALLATION

2 types d'installation : aspiration hors sol et piquage par le fond.

Citerne souple avec ASPIRATION HORS SOL

1 Prise directe

(directement sur la réserve)

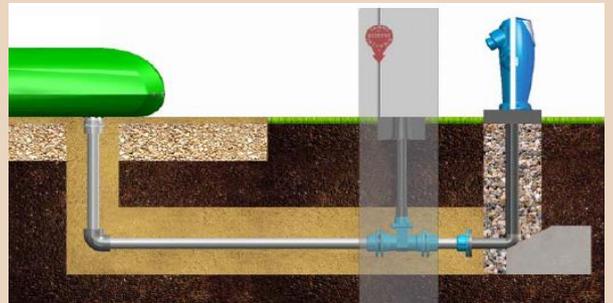


minimum un dispositif DN 100
par tranche entamée de 120m³

Citerne souple avec PIQUAGE PAR LE FOND

2 Poteau d'aspiration

(à l'extrémité d'une canalisation)

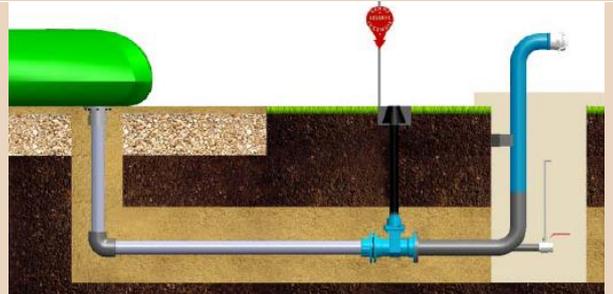


3 Prise déportée

4 Bouche d'aspiration



Nouvelles installations refusées



RACCORDS

- ▶ Dispositif d'aspiration équipé d'un ½ raccord symétrique accessible et utilisable
- ▶ ½ raccord disposé horizontalement. Coquilles du ½ raccord en position haute et basse
- ▶ Prise située entre 50 et 80cm du sol (prise directe ou déportée)



Raccord fixe



Raccord tournant

Prise symétrique tournante sans coquilles
Sinon veillez au positionnement du raccord sur l'édifice



ENTRETIEN

- Visite de réception technique avec rapport individuel pour chacune des citernes souples
- Les opérations de maintenances doivent être réalisées au minimum annuellement
- Nettoyage selon préconisations du fabricant avant toute opération d'entretien ou de maintenance